

# Affaire Vinokourov

# LA PREUVE

# DU SCANDALE

**CYCLISME** Oui, le cycliste Alexandre Vinokourov avait bien acheté sa victoire lors de Liège-Bastogne-Liège 2010. Mais l'Union cycliste internationale refuse d'enquêter. Les faits sont pourtant là: «L'illustré» publie la preuve du versement de 100 000 euros au Russe Kolobnev le 12 juillet 2010 sur un compte à Locarno.



TEXTE ARNAUD BÉDAT

**L**e Tour de France 2012, qui s'est élancé samedi dernier à Liège, compte au moins un tricheur avéré dans ses rangs: le dossard numéro 189. Le 6 décembre dernier, *L'illustré* révélait comment le Kazakh Alexandre Vinokourov, leader de l'équipe Astana, avait acheté sa victoire lors de la classique Liège-Bastogne-Liège 2010, et publiait notamment des e-mails échangés avec son compagnon d'échappée, le Russe Alexandr Kolobnev, qui ne laissait planer aucun doute: il s'était arrangé pour ne pas être dérangé durant le sprint final en lui proposant un montant important contre la pro-

messe de lever le pied dans les derniers 500 mètres.

Nous sommes aujourd'hui en mesure de publier la dernière preuve manquante: la copie du versement de 100 000 euros (virement AA4849135) envoyé par Vinokourov le 12 juillet 2010 depuis son compte du Crédit foncier de Monaco sur celui de la BSI à Locarno appartenant à Alexandr Kolobnev. Mais les choses ne s'arrêtent pas là: le 28 décembre 2010, Vinokourov fait parvenir un second versement à son ami Kolobnev de 50 000 euros (virement AA5537304)...

#### AUCUNE ENQUÊTE

D'après nos informations, le parquet de la province de Liège pourrait ouvrir pro-

chainement une enquête pour éclaircir les circonstances exactes dans lesquelles Alexandre Vinokourov a acquis sa victoire sur son sol le 26 avril 2010 lors de la 96<sup>e</sup> édition de Liège-Bastogne-Liège.

À la suite de la parution de nos premières révélations, qui ont eu un très fort retentissement dans le monde de la petite reine, l'Union cycliste internationale (UCI) évoquait son désir «d'établir clairement les faits» par le biais d'un com-

munié et demandait à notre magazine de lui «fournir tous les éléments en sa possession qui permettraient d'établir le déroulement réel des faits». Mais en janvier dernier, l'UCI faisait savoir, laconiquement, qu'aucune sanction ne serait prise contre Vinokourov. Ont-ils au moins mené un commencement d'enquête? Ont-ils interrogé les deux protagonistes liés à cette affaire? Rien n'est moins sûr. «Nous avons demandé au magazine suisse qu'il nous fournisse

**«J'ai aussi des preuves que c'est un tricheur»**

*Natalya Kivilev, veuve du coureur Andreï Kivilev*